



**ÉLECTIONS
PROFESSIONNELLES
3-10 DÉCEMBRE 2026**

**Pour une
direction
solide,
valorisée et
en confiance !**

**PERSONNELS
DE DIRECTION**

1 POUR DES ÉQUIPES DE DIRECTION COMPLÈTES DANS CHAQUE ÉTABLISSEMENT

Le SNALC demande que chaque rentrée scolaire garantisse dans chaque établissement la présence obligatoire d'une équipe de direction complète, composée d'un chef d'établissement et d'un adjoint. Aucun chef d'établissement ne doit débiter l'année en sous-effectif : c'est une exigence pour le bon fonctionnement de l'école et la sérénité de tous.

2 POUR LE RESPECT DES PERSONNELS ET LE RETOUR DE LA CONFIANCE

Le SNALC demande le respect plein et entier des PERDIR dans leurs missions et la restauration d'une confiance mutuelle avec la hiérarchie. Le SNALC défend l'idée que chaque chef d'établissement doit exercer ses responsabilités avec sérénité, sans suspicion ni injonctions contradictoires.

3 POUR DES MOYENS À LA HAUTEUR DES ENJEUX

Le SNALC exige le rétablissement d'une enveloppe d'heures supplémentaires effectives (HSE) à la discrétion du chef d'établissement, notamment pour organiser efficacement les remplacements urgents. Gérer un établissement, c'est aussi pouvoir adapter les moyens au réel !

4 POUR UNE TRANSPARENCE TOTALE DANS LE CADRE DES MUTATIONS OU DES PROMOTIONS

Le SNALC demande la construction d'un barème juste et concerté, et d'un tableau comparatif des situations.

5 POUR LA SOLIDARITÉ ET LE SOUTIEN HUMAIN AU SEIN DES ÉQUIPES

Face à l'isolement croissant de certains collègues, le SNALC propose la mise en place régulière de temps de rencontre, d'échange, de convivialité et de solidarité entre PERDIR. Ces temps forts devront être institutionnalisés et soutenus, car l'entraide et le collectif sont nos meilleures armes contre l'épuisement professionnel.

6 POUR UN ACCOMPAGNEMENT VÉRITABLEMENT PERSONNALISÉ

Le SNALC s'engage à défendre un accompagnement humain, individuel et bienveillant des personnels de direction, à chaque étape de leur parcours, pour que chacun se sente respecté et épaulé dans la confiance et la confidentialité.

POUR UN MEILLEUR TRAITEMENT
Je vote SNALC, je fais voter SNALC
du 3 au 10 décembre 2026

